

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE
LA TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF PROMOTION AND PROCESSING
OF FOREST PRODUCTS

Yaoundé, le
the

25 JAN 2008

0118

N° _____/CEQEBT/MINFOF/SG/DPT/SDTB/STPL

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT EN QUALITE D'EXPORTATEUR DE BOIS TRANSFORMES

Le Ministre des Forêts et de la Faune, certifie que la **Société CIFM, BP 394 Douala**, est enregistrée auprès du Ministère des Forêts et de la Faune comme Exportateur de Bois Transformés sous le N° **012/08/EBT/DPT/SDTB/STPL**.

Le présent certificat est renouvelé pour **l'Exercice budgétaire 2008**.

Le non respect des dispositions réglementaires de la loi forestière camerounaise, notamment celles relatives à l'exportation des produits forestiers, expose le bénéficiaire à des sanctions prévues par les textes en vigueur./.

Ampliations :

- MINEFI (Dir. Douanes)
- MINFOF/DPT
- Intéressé
- Chrono
- Archives



NGOLLE NGOLLE Elvis